BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2013

CARAGOUDES

HAUTE GARONNE

Chères Caragoudaises, chers Caragoudais,

Nous vivons une époque où le contexte de l'action publique apparaît incertain et difficile à tous les responsables, à l'instar de nos vies individuelles souvent empreintes de bouleversements et d'interrogations. Des défis voire des dangers guettent nos sociétés : crise financière, dangers environnementaux, chômage, individualisme.
Néanmoins, les raisons de garder confiance sont nombreuses. L'Europe, avec toutes ses imperfections, permet de vivre une période de paix inconnue des générations précédentes. Nos connaissances et nos techniques ont fait d'importantes avancées. La démocratie est installée, même si des améliorations sont souhaitables.
Des solutions sont à portée de main si nous savons fixer des objectifs essentiels et si chacun et chacune d'entre nous, quel que soit son domaine, se sent engagé et responsable face à notre avenir commun.

L'avenir doit se préparer. C'est dans cet esprit que vient d'être validé le schéma de cohérence territoriale du Lauragais qui permet d'anticiper le développement futur de notre territoire. Ce document nous conduit à lier l'arrivée de nouveaux habitants à l'activité économique actuelle et future. D'autres objectifs sont également visés tels la sauvegarde de notre cadre de vie et la préservation des espaces agricoles. Bien entendu, les documents communaux d'urbanisme - plan local d'urbanisme ou carte communale - devront être compatibles avec ce schéma que vous pouvez consulter en totalité sur le site payslauragais.com.

Le périmètre de notre communauté de communes Cœur Lauragais sera modifié à partir du 1er janvier 2014. Suivant l'avis de la commission départementale de coopération intercommunale, Monsieur le Préfet propose d'inclure dans notre intercommunalité cinq nouvelles communes : Caraman, Lanta, Sainte Foy d'Aigrefeuille, Saint Pierre de Lages et Valesvilles. Vos élus municipaux ont donné un avis favorable à ce projet. La nouvelle taille de Cœur Lauragais permettra de mieux mutualiser les moyens sur notre bassin de vie, au service des habitants et des communes qui sont, par leur rôle fondamental, les cellules de base de notre République.

Pour notre commune, l'année 2013 sera marquée par la réalisation d'un grand projet : la construction de la nouvelle mairie ainsi que la rénovation de la salle des fêtes.

Ce bulletin vous permettra de prendre connaissance des principales décisions de vos élus et de disposer d'informations utiles. Au nom du conseil municipal, je vous présente tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Bonne Année 2013

Jean-Louis Cancian

Maire de Caragoudes

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2012

Vendredi 20 janvier

Le bulletin municipal annuel, tiré à 125 exemplaires, sera distribué prochainement par les conseillers municipaux.

Les dispositifs d'assainissement autonome ont subi un contrôle au cours de l'année 2009. L'agence de l'eau Adour-Garonne a décidé d'apporter une aide financière à certaines installations désignées suivant des critères précis. La communauté de communes Cœur Lauragais, qui a la compétence assainissement, est chargée de la mise en œuvre et du suivi du processus. Sur notre commune, 22 installations ont été déclarées éligibles à cette aide forfaitaire qui s'élève à 4 000 €. Les propriétaires concernés doivent signer une convention afin de bénéficier de cette opération.

Parmi les installations retenues, deux (presbytère et ancienne école) font partie du patrimoine communal. Le conseil décide de bénéficier de cette aide. Des devis seront demandés auprès des entreprises spécialisées en vue de la remise aux normes de ces deux installations.

Dans le cadre de l'entretien de la rivière Saune, une équipe procède actuellement à des élagages ou abattages d'arbres le long du cours d'eau. A la fin des travaux, un bilan sera fait, afin de vérifier la bonne application de la déclaration d'intérêt général qui régit ces interventions.

Depuis le premier janvier 2012, le SIPOM (syndicat pour le ramassage des ordures ménagères) dessert quatre nouvelles communes : Aurin, Bourg Saint Bernard, Préserville et Tarabel. Les tournées ont été réorganisées avec des modifications des horaires des tournées sur notre commune.

Après discussion, le conseil décide d'équiper la commune d'un défibrillateur interne, en participant à l'offre proposée par l'association des maires de Haute-Garonne. Le coût prévu s'élève à 1 144 € HT.

Vendredi 6 avril

Adoption à l'unanimité du compte administratif 2011.

Les taux d'imposition ne sont pas modifiés :
- taxe d'habitation : 9.57
- taxe foncier bâti : 9.96
- taxe foncier non bâti : 61.97

Le budget 2012, adopté à l'unanimité, présente la vue d'ensemble suivante :

	Dépenses	**Recettes**
Fonctionnement	160.381 €	160.381 €
Investissement	400.825 €	400.825 €

Le conseil prend les trois délibérations suivantes :

- L'indemnité de gardiennage de l'église est fixée à 119, 55 € pour l'année 2012.

- L'indemnité annuelle du sonneur de cloches est portée à 295 €.

-Vu le projet, tel qu'il est présenté à ce jour, de création par le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la Saune, de passages sur fossés se jetant dans la Saune en rive gauche, l'assemblée donne, à l'unanimité, un avis défavorable à ce projet. Le conseil souhaite l'implantation de passages sur tous les fossés situés sur tout le linéaire rive gauche afin de permettre une continuité en bordure de la rivière.

Pour faciliter le recyclage, le conseil décide de demander au SIPOM (syndicat pour les ordures ménagères) la mise à disposition d'une colonne pour récupération de vêtements usagés, en complément des dispositifs qui fonctionnent actuellement sur la place Jean-Marc Moulin.

Vendredi 25 mai

Par délibération, le conseil approuve la modification des statuts du syndicat départemental pour le transport des personnes âgées confirmant l'adhésion de la commune de Sauveterre de Comminges.

Madame Valérie Claret, secrétaire de mairie de Caragoudes, intervient également sur la commune de Mauréville et depuis récemment sur la commune de Mourvilles-Basses. L'horaire hebdomadaire dépassant 28 heures, Madame Valérie Claret dépend désormais du régime obligatoire de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales ou CNRACL. En conséquence, le taux de l'assurance groupe, proposé par le centre de gestion, passe de 1,05 % à 4,73 %.

Concernant le projet de construction de la nouvelle mairie, les accords de subventions par le Conseil Général viennent de nous être adressés. Récemment, l'administration a validé le permis de construire. M. le Maire présente le plan de financement prévisionnel. Les organismes de crédit seront consultés en vue des emprunts à contracter pour couvrir cette dépense.

Le prestataire, M. Cazarré, qui assurait, depuis l'origine, l'entretien du système d'électrification des cloches, vient de prendre sa retraite. Pour assurer la continuité du service, le conseil est appelé à choisir entre deux entreprises spécialisées dans les installations campanaires : la société BODET et la société FRANCE-CARILLONS. Après discussion, le conseil vote et exprime les choix suivants : 7 voix pour la solution FRANCE-CARILLONS, 1 voix pour la solution BODET, 1 abstention.
Un contrat d'entretien sera signé avec la société retenue, pour un coût annuel de 190 € HT, avec un engagement de 3 ans minimum.
La centrale de commande, qui vient d'être affectée par plusieurs pannes, arrive en fin de vie. Le conseil décide son remplacement pour un coût de 1 085,77 € HT.

Vendredi 27 juillet

Financement de la construction de la nouvelle mairie : plusieurs organismes bancaires ont été consultés. Seules deux banques ont fait des propositions répondant à notre besoin de prêt relais et de prêt à long terme : le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne. Après comparaison des conditions et des taux utilisés, le conseil prend par délibération la décision de principe de contracter prochainement ces emprunts auprès du Crédit Agricole.

Le système informatique actuel, acquis en 2005, fonctionne de façon satisfaisante. Néanmoins il ne correspond plus aux nouvelles exigences réglementaires, en particulier à la dématérialisation progressive des actes publics. L'évolution de notre équipement nécessite l'acquisition de logiciels ainsi que d'un nouvel ordinateur. Le conseil choisit pour la fourniture de logiciels la société Magnus Berger Levrault pour un investissement de 1 214 € HT et un abonnement annuel pour la maintenance de 538,51 € HT.

La famille Krasicki, locataire occupant le logement de l'ancienne école, a signifié son départ au 1er septembre 2012. M. Le Maire invite les membres du Conseil à une visite prochaine de ce bâtiment communal.

M. le Maire informe le conseil de la dissolution par l'arrêté préfectoral du 26 juin 2012 de l'association foncière de remembrement de Caragoudes. En conséquence, les fossés importants et la rivière Saune entrent dans le domaine communal. Le solde de l'association dissoute sera prochainement versé sur la comptabilité communale.

Suite à une demande, le conseil envisage l'implantation d'un point tri sélectif (bacs jaunes, colonne à verre) desservant le hameau de Falgayrac afin d'améliorer la gestion des ordures ménagères. Avant d'étudier les diverses options possibles, en particulier le futur emplacement, une enquête sera lancée, auprès des habitants du hameau, pour connaître leur avis quant à la nécessité de ce nouveau dispositif.

Dans le Journal Officiel du 17 juillet 2012, est paru l'arrêté classant notre commune en catastrophe naturelle pour la sécheresse de l'année 2011. Les personnes ayant signalé des désordres causés à leurs habitations lors de l'enquête de janvier 2012 ont été rapidement prévenues afin qu'elles interviennent auprès de leurs assurances.

S'est tenue récemment la réunion cantonale pour l'organisation des transports scolaires (écoles, collège, lycée) en vue de la rentrée scolaire 2012. Ce service, gratuit pour les familles, transporte 38 élèves de la commune. Le coût annuel par élève est de 620 €, pris en charge par le département.

Vendredi 28 septembre

Composition de la commission d'appel d'offres :

- membres titulaires : Mme Anne Laurent, M. Marcel Marchant, M. Jean-Jacques Claret.
- membres suppléants : Mme Edith Genssler, M. Didier Amans, M. Yvon Puybusque.

Concernant la construction de la nouvelle mairie, l'appel d'offres paraîtra prochainement dans la presse.

Suite aux informations apportées concernant les performances des ordinateurs proposés, M. le Maire informe le conseil de la décision de retenir la proposition Magnus Berger Levrault pour l'achat d'une nouvelle machine.

En vue du bornage Saune, des devis ont été demandés à plusieurs géomètres experts. Le conseil décide de retenir la proposition du cabinet Géolauragais pour un montant de 860 € HT.

L'appartement de l'ancienne école, propriété communale, est vacant depuis le 1er septembre 2012. Lors de leur visite, les élus ont constaté l'état de cette habitation. M. le Maire appelle le conseil à choisir parmi les trois possibilités qui se présentent : 1- vente, 2- restructuration et rénovation complètes, 3- travaux (peinture, électricité, isolation) pour remise en location rapide.
Lors de la discussion, la première solution est d'emblée rejetée. Les membres de l'assemblée se déterminent ainsi : 2 voix pour la deuxième solution, 6 voix pour la troisième solution, 1 abstention. Des entreprises seront contactées afin d'effectuer les travaux nécessaires avant l'arrivée d'un nouveau locataire.

Voirie : les travaux de rénovation de chaussée conduits par Cœur Lauragais se poursuivent. L'entreprise mandatée (Nerocan) devrait intervenir sur notre commune avant la fin de l'année.
Le programme 2011-2012 est établi comme suit :
Réfections : voies communales n°2 (Domaine la Croix), n°11 (Alartel), n°18 (village). Enrochements : voies communales n°13 (Enclosole), n°12 (Jonquas).

Assainissement : Les projets de mise aux normes des systèmes autonomes de l'ancienne école et du presbytère ont reçu l'approbation du technicien du SPANC (service pour l'assainissement non collectif) de Cœur Lauragais. C'est l'entreprise ALBIAC-TP qui est mandatée pour la réalisation de ces travaux.

Le conseil dresse un bilan positif de la dernière fête locale organisée par le comité des fêtes. Cette satisfaction générale provient des modifications apportées dans la programmation mais aussi et surtout de l'engagement de tous les volontaires qu'il convient de féliciter.

Vendredi 23 novembre

Le conseil approuve la prochaine intégration des communes de Caraman, Lanta, Sainte Foy d'Aigrefeuille, Saint Pierre de Lages et Valesvilles dans le périmètre de la communauté de communes Cœur Lauragais.

Le plafond de la salle actuelle du conseil municipal doit être entièrement refait. L'opération est confiée à l'entreprise DEROSIN pour un devis total de 1 788 € HT. Une demande de subvention sera adressée au Conseil Général.

L'ensemble des fenêtres de l'appartement de l'ancienne école sera remplacé par des menuiseries PVC. C'est l'entreprise BRIOL qui est chargée de ces travaux pour une dépense de 8 068 € HT.

La dernière tempête a provoqué des dégâts à la toiture de l'église. L'entreprise MEMOBOIS a assuré les réparations nécessaires pour un coût total de 668 € HT.

Projet de site pour tri sélectif desservant le hameau de Falgayrac : ayant pris connaissance des résultats de l'enquête auprès des familles concernées (7 contre, 3 pour, 3 n'ayant pas répondu), le conseil décide de ne pas procéder à cette implantation.

ETAT CIVIL 2012

Naissance

Maxime GUITTARD OREGLIA 16 juillet

Mariage

Anaïs CHALET et Bruno ROCHAS 22 septembre

Décès

Lucienne BICHERY veuve DOUBLET 12 juillet

LES NOUVEAUX CARAGOUDAIS

Famille MARQUIER	La Paillasse
Famille POUJOULAS	Le Cabanial

INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de mairie :

Les jours et heures d'ouverture de la mairie sont les suivants :
- le mardi : permanence de 15 heures à 19 heures,
- le vendredi : permanence de 9 heures à 12 heures,
(hormis les jours fériés).

Tél. : 05.61.83.79.06 Courriel : mairiecaragoudes@orange.fr

Ramassage des ordures ménagères :

- La collecte des ordures ménagères a lieu le LUNDI MATIN. Déposez vos ordures le dimanche soir, de préférence.

- Quand un lundi est un jour férié, la tournée de remplacement a lieu le mardi matin. Dans ce cas seulement, nous vous conseillons de sortir vos ordures le lundi soir.

- Des bacs de collecte sélective sont mis à votre disposition sur la place du village :
  - les emballages ménagers recyclables,
  - le verre,
  - le papier,
  - le textile propre dans une poche ainsi que les chaussures (usagés ou pas).

Ramassage des objets encombrants ferreux :

En 2013, les collectes des objets encombrants ferreux auront lieu :
- le mercredi 05 juin
- le mercredi 11 décembre

Inscrivez-vous, à la mairie avant le vendredi 24 mai pour le premier ramassage et avant le vendredi 29 novembre pour le second ramassage.

Liste des objets pouvant être enlevés :
gazinières, réfrigérateurs, meubles en fer, sommiers métalliques, tout autre objet en fer.

Attention !	Les gravats ou matériaux de démolition, le bois, le plastique, les matelas ne seront pas enlevés.

Déchetterie :

La commune de Caragoudes faisant partie du **SIPOM**, vous pouvez vous débarrasser de vos objets encombrants en les apportant à la déchetterie de Caraman.
Tél. : 05.61.81.43.79

Jours et heures d'ouverture (sauf jours fériés) : mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 50.

Recensement dans le cadre de la Défense Nationale :

Tous **les Français atteignant l'âge de seize ans** doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Aux termes d'un décret du 29 mars 2002, (paru au Journal Officiel du 3 avril 2002), ils disposent d'**un délai de trois mois**, à compter de leur date anniversaire, pour accomplir cette démarche, **indispensable pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

Prêt de la salle des fêtes :

La salle des fêtes peut être louée à toute personne de la commune qui en fait la demande.
Les conditions sont les suivantes :

- déposer sa demande en mairie au moins trois mois avant la date retenue,
- fournir une attestation d'assurance responsabilité civile afin de couvrir les dommages éventuels,
- verser une caution de 305 € dans tous les cas,
- signer une convention d'utilisation rappelant les conditions du prêt,
- les frais de fonctionnement demandés sont définis dans le tableau ci-dessous :

	Habitant de la commune
ETE 1/05 au 31/10	**40 €**
HIVER 1/11 au 30/04	**60 €**

NB : La salle de fêtes ne sera pas disponible en période de travaux.

NUMÉROS ET LIENS UTILES

❶ **Urgences 112 (téléphone mobile)**

SAMU ➔ 15 **GENDARMERIE ➔ 17** **POMPIERS ➔ 18**

❷ **Communauté de communes CŒUR LAURAGAIS**
7 avenue du 8 mai - 31460 Caraman
- **Tél 05 62 18 42 80**
- **Fax 05 61 80 87 96**
  www.coeur-lauragais.fr

❸ **Ecoles du SIVUSEM (Tarabel)**
- **école maternelle : Tél. 05 61 83 28 88**
- **école élémentaire : Tél. 05 61 83 16 70**

❹ **Eau potable SIEMN (syndicat des eaux de la Montagne Noire)**
Zone d'activité de Lourman - 31460 Mauréville
- **Tél. 05 62 18 62 62**
- **Fax 05 62 18 62 63**
- www.i-emn.fr

❺ **Ordures ménagères SIPOM (syndicat pour les ordures ménagères)**
Chemin de la Pomme - 31250 Revel
- **Tél. 05 62 71 22 83**
- www.sipom.fr
- www.trifyl.fr

❻ **Trésor Public**
23, cours Alsace Lorraine - 31460 Caraman **Tél. 05 61 83 10 64**

❼ **Collège enseignement secondaire**
Avenue de Revel - 31460 Caraman **Tél. 05 62 18 82 50**

❽ **Gendarmerie Nationale**
Route Villefranche - 31460 Caraman **Tél. 05 62 18 70 10**

❾ **Centre de secours (pompiers)**
Boulevard Galliéni - 31460 Caraman **Tél. 05 61 83 18 98**

❿ **EDF Accueil**
- **ERDF Dépannage urgence 24h/24 7j/7** **Tél. 0972 675 031**
- **ERDF Accueil raccordement Electricité** **Tél. 0810 203 835**

Site officiel de l'administration française : www.service-public.fr

PROJET MAIRIE ESQUISSE

IL Y A 80 ANS : L'ÉCOLE DE CARAGOUDES

Sur cette photographie, réalisée en 1933, nous retrouvons les enfants qui fréquentaient alors l'école de Caragoudes, sous la conduite de Mademoiselle MURAINE, institutrice (à droite), assistée de Marguerite, aide enseignante (à gauche) :

De gauche à droite

Au 3ème rang :
Denis VAL, Roger LAFFONT, Joseph AMIEL, Mimi JONCQUIÈRES, Marie-Jeanne BESSIÈRES, Germaine CASSAGNAVÈRE, Egidio VAL, Roger CALASTRENC, Inès VAL, Antonin PÉLISSIER.

Au 2ème rang :
Clément PIMOUNET, Laure AMIEL, Désiré FAURE, Yvonne PAYRASTRE, Clara VAL, Elie CUQ, Antonia VAL, Joséphine BESSIÈRES, Eloi LAFFONT, Laurentine VIEU, Cécile COUSINIÉ, Léa AUSSERESSES.

Au 1er rang :
Joseph AMILHAT, Camille COUSINIÉ, Honorine VAL, Cécilien PIMOUNET, Sabine BONNET, Lucette JONCQUIÈRES, Yvette ROCACHER, Elie PÉLISSIER, Félicie CASSAGNAVÈRE, René PÉLISSIER.

Nous remercions Josette SÉRAN, Simone et René PÉLISSIER ainsi que Andrée et Egidio VAL pour leur aide précieuse.

Comité des fêtes

Chers Caragoudais,

Une année de plus vient de passer, une année de plus à vos côtés...

2012, la force grandit.

L'année 2011 fut l'année de transition, 2012, celle du changement. L'arrivée de nouveaux membres et la fidélité des anciens a permis de consolider les bases acquises depuis de nombreuses années, mais aussi d'essayer des animations différentes avec un seul objectif : vous satisfaire. Je tiens donc, par ce message, à remercier toute l'équipe du comité des fêtes de Caragoudes.

Lors des traditionnels vœux de la municipalité et des associations de la commune, nous avons pu nous retrouver tous ensemble pour partager les galettes des rois. Les plus jeunes ont découvert à cette occasion les cadeaux laissés par le Père Noël et vu le spectacle du clown Léonard. L'après midi s'est terminée pour les grands et les petits autour du verre de l'amitié.

Le 9 juin 2012, nous avons eu la joie de nous réunir pour une soirée conviviale autour d'un barbecue. Notre but était de nous retrouver entre habitants de la commune, toutes générations confondues, avec un prix accessible à tous.

Les lotos Caragoudais, fidèles à leur réputation, ont une nouvelle fois séduit de nombreuses personnes venues des quatre coins du Lauragais.

Comme annoncé, plusieurs changements cette année pour la fête locale.

Le bal avancé au vendredi n'a pas perdu de sa popularité, en effet les danseurs étaient au rendez-vous pour profiter de l'orchestre Alain Bringay.

Le comité des fêtes avait dans l'idée depuis un certain temps de supprimer le repas du dimanche midi. Cette année le pas a été franchi. Ainsi le samedi, après le traditionnel concours de pétanque, les amateurs de moules-frites se sont retrouvés nombreux. L'équipe de Pépito, égale à sa réputation, nous a régalés. A la fin du repas, les convives ont été rejoints par de nombreux jeunes, pour la soirée animée par Podium Délire.

La fête s'est clôturée le dimanche après la messe autour d'un apéritif concert.
Les membres du comité des fêtes, conseil municipal et volontaires ont mangé ensemble pour finir les restes de la veille et rassemblé leurs dernières forces pour tout ranger après presque quatre jours de fêtes. Merci à tous.

Je veux en profiter également pour remercier ceux qui répondent présent aux manifestations proposées source d'encouragement pour nous. Il apparaît que dans l'ensemble les changements ont beaucoup plu. J'en suis ravi et j'espère que cela va durer.

Voilà résumé en quelques lignes cette année d'animations du comité des fêtes. Nous essayons chaque année de trouver de nouvelles idées, de nouvelles manifestations afin de vous divertir encore et encore et ce quel que soit l'âge.

Nous vous donnons rendez vous
vendredi 1er février à 21 h pour l'assemblée générale.

Nous vous attendons nombreux, avec vos remarques, vos idées et surtout votre bonne humeur.

TOUT LE COMITE DES FETES SE JOINT A MOI POUR VOUS SOUHAITER UNE EXCELLENTE ANNEE 2013

Loïc SERAN

FOYER RURAL DE CARAGOUDES

Partage, rencontre, plaisir …

Tout cela vous l'avez trouvé dans les rendez-vous proposés cette année par le foyer rural.

Rendez-vous traditionnels avec l'échange des vœux accompagné de la dégustation de galettes des rois et avec la mounjetade préparée par de fines cuisinières dignes de certains concours télévisuels.

Au mois de novembre, nous avons accueilli une troupe de théâtre amateur, dans laquelle jouait un enfant du village, Rémi Amans, qui nous a régalés avec une interprétation de grande qualité.

Rendez-vous sportif avec la gymnastique du mercredi pour mesdames et messieurs, guidé par François notre moniteur fétiche.

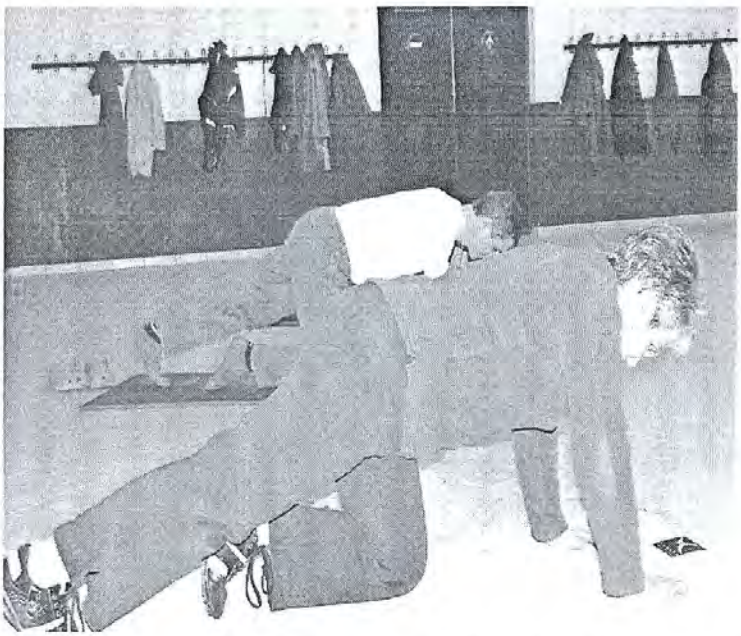

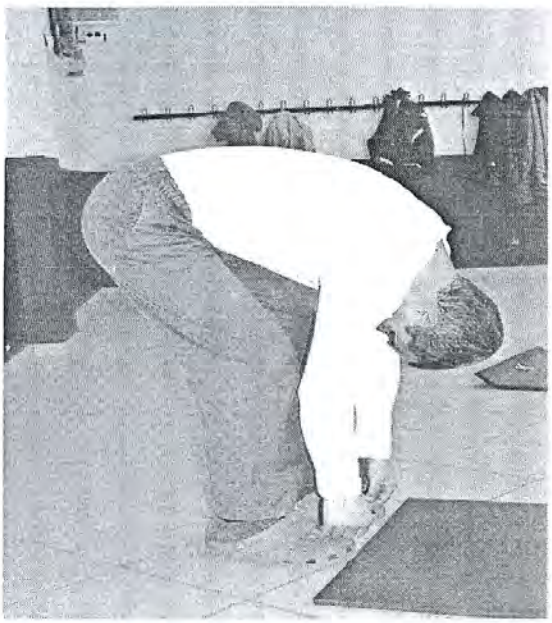

Des pompes !! Non tout simplement … étirements et gainages…

Le lundi soir, nous vous avons proposé également des séances de relaxation, où Franck nous permettait de nous détendre et d'oublier les tracas de la vie quotidienne.

N'hésitez plus, venez nous rejoindre et passer d'agréables moments conviviaux au sein du Foyer Rural.

Le groupe de gymnastique et l'équipe du foyer rural souhaitent à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2013

Association communale de chasse agréée

L'année écoulée (principalement l'automne et le début d'hiver) aura été marquée par l'absence de lièvres cruellement ressentie dès l'ouverture de la saison par la plupart des chasseurs mais aussi par nos amis agriculteurs qui ont tiré le signal d'alarme.

Nous avions pris une décision en début d'été de réduire le nombre de prises par chasseur et il faut croire que nous avions « senti » arriver les soucis car nous ne connaissons pas les raisons exactes de cette raréfaction plutôt brutale.

Même des Caragoudais non chasseurs nous ont signalé cet état lors de nos rencontres au détour des bois et chemins, nous faisant remarquer qu'ils ne voyaient plus autant de lièvres que par les années passées.

Nous saurons nous tenir au courant de la suite à donner à cette situation et mettrons tout en œuvre pour que notre souche lauragaise perdure et continue à nous régaler tant dans les champs que sur nos tables...

Nos activités en marge de nos journées de chasse nous ont permis d'effectuer une battue au renard, le 18 Septembre 2012, en présence de 15 personnes sur les bois de la commune mais malheureusement aucun "goupil" n'a été éliminé ce jour là, pourtant 2 ont été vus proche des chasseurs.

Un remplacement des panneaux signalant la réserve de chasse a été effectué car certains étaient abîmés ou manquaient. Au total, ce sont 37 panneaux qui ont été remplacés.

Amis Caragoudais, l'association de chasse communale vous présente ses meilleurs vœux, à vous et vos proches pour cette année 2013.

Le Président, Gaston Cau.

PEUGEOT

Pepita

Pepita
Traiteur

Délice

Délice

Bonne
2013
Année
joliecarte.com

bonnes résolutions
profiter des bons moments
rester zen
2013
être heureux tout simplement
prendre le temps